

Muriel Bonin et Cécile Cathelin

## ***Conversion environnementale de la production bananière guadeloupéenne : une stratégie politique et économique***

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Muriel Bonin et Cécile Cathelin, « *Conversion environnementale de la production bananière guadeloupéenne : une stratégie politique et économique* », *Économie rurale* [En ligne], 341 | Mai-juin 2014, mis en ligne le 15 May 2016, consulté le 04 April 2014. URL : <http://economierurale.revues.org/4329>

Éditeur : Société Française d'Économie rurale

<http://economierurale.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://economierurale.revues.org/4329>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour Société Française d'Économie rurale et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)

© Tous droits réservés

# Conversion environnementale de la production bananière guadeloupéenne

## Une stratégie politique et économique

Muriel BONIN • UMR TETIS, CIRAD, Montpellier

muriel.bonin@cirad.fr

Cécile CATHELIN • UMR ART-Dev, CIRAD, Montpellier

cecile.cathelin@cirad.fr

La production bananière de Guadeloupe a entrepris une conversion à l'environnement dans le cadre de son plan « banane durable 2008-2013 ». À l'aide d'un cadre théorique en sociologie de l'action publique, les auteures montrent un transfert partiel de la responsabilité de prise en charge des préoccupations environnementales des acteurs publics vers les acteurs privés, conduisant à des formes de privatisation de la gestion des externalités environnementales. La dimension environnementale est alors détournée par les acteurs privés afin de justifier des politiques publiques en leur faveur. Dans un contexte de crise environnementale et économique, les efforts réalisés en matière de pratiques plus respectueuses de l'environnement visent à restaurer l'image de la production, et participent à la défense des intérêts économiques du secteur.

**MOTS-CLÉS :** *crise, groupe d'intérêt, environnement, action publique, banane, politique verte, Guadeloupe*

### ***The conversion to the environment of the banana sector in Guadeloupe: a strategic argument to defend its economic interests***

*The banana sector in Guadeloupe undertook a conversion to the environment as part of its "sustainable banana 2008-2013" plan. We analyze this conversion through a theoretical framework in sociology of public action and we show a partial transfer of responsibility for the management of environmental concerns from public actors to private actors, leading to forms of privatization of the management of environmental externalities. The environmental dimension is then diverted by private actors to justify public policy in their favor. In a context of environmental crisis, linked to the chlordecone's crisis, coupled with an economic crisis, the efforts made to develop some more environmentally friendly practices try to restore the image of the production, tarnished by chlordecone, and also participate to defend the economic sector. Indeed, the "sustainable banana" is used both to distinguish the Guadeloupian bananas in a European market increasingly competitive, and to continue to justify the subsidies granted by public authorities in the banana sector. Despite the crisis, the banana sector keeps special relationships with the government and its political and financial support. (JEL: Q1)*

**KEYWORDS:** *crisis, interest group, environment, policies, policy-greening, Guadeloupe*

**D**epuis une dizaine d'années, la production bananière de Guadeloupe, accompagnée par les pouvoirs publics, a entrepris une conversion à l'environnement. Le point d'orgue de cette initiative est la mise

en place en 2007 du plan « banane durable 2008-2013 », soutenu par les pouvoirs publics locaux et nationaux. Pourquoi et comment la production bananière, qui s'était jusque-là plutôt fait connaître pour

sa consommation élevée de pesticides et la « crise du chlordécone »<sup>1</sup>, s'est-elle engagée dans une telle conversion ? Nous souhaitons ainsi nous interroger sur les raisons et les modalités de la conversion à l'environnement de la production bananière en Guadeloupe et sur ses conséquences en termes d'évolution de l'action publique<sup>2</sup>. Les efforts réalisés en matière de pratiques plus respectueuses de l'environnement visent non seulement à restaurer l'image de la production, ternie par le chlordécone, mais participent également à la défense active des intérêts économiques du secteur. En effet, cette « banane durable » est mobilisée à la fois pour se distinguer sur un marché européen de plus en plus concurrentiel, et pour continuer à justifier les aides accordées par les pouvoirs publics au secteur de la banane. Nous faisons l'hypothèse d'un transfert de la responsabilité de la prise en charge des préoccupations environnementales des acteurs publics vers les acteurs privés, conduisant à des formes de privatisation de la gestion des externalités environnementales. Nous posons également l'hypothèse selon laquelle la dimension environnementale est détournée par les intérêts des acteurs privés afin de justifier des politiques publiques en leur faveur dans le cadre de nouvelles formes d'action publique, dans lesquelles les acteurs privés jouent un rôle

accru. Au-delà de l'exemple de la production bananière en Guadeloupe, cette entrée a une portée plus générique, dans la suite des travaux de Fouilleux et Goulet (2011, 2012) sur le « nouvel esprit du productivisme » qui renvoie au « nouvel esprit du capitalisme » (Boltanski et Chiapello, 1999) : les promoteurs du modèle productiviste incorporent les critiques qui lui sont formulées (subordination des salariés, individualisme, atteintes à l'environnement...) pour mieux le pérenniser. Les acteurs privés jouent un rôle important dans ce processus et se saisissent du répertoire environnemental dans leurs actions et stratégies.

Cet article est organisé en cinq parties. Il s'agira tout d'abord de présenter le cadre théorique et la méthodologie issus de la sociologie de l'action publique, puis de présenter la double crise, environnementale et économique, à laquelle est confrontée la production de banane, d'appréhender ensuite les différentes dynamiques de conversion à l'environnement portées par les pouvoirs publics, mais aussi et surtout par le groupement de producteurs de banane, pour enfin terminer sur la stratégie de promotion de cette nouvelle image par la représentation et la défense des intérêts de la production bananière aux différents échelons du système politico-administratif, des collectivités locales à l'Union européenne.

## Cadre théorique et méthodologie

### 1. Cadre théorique en sociologie de l'action publique

Pour tester nos hypothèses de privatisation de la prise en charge des problèmes environnementaux et du détournement de cette dimension environnementale à des fins de défense d'intérêts économiques privés, nous mobilisons le cadre théorique de la sociologie de l'action publique, et notamment : i) l'analyse des politiques environnementales ; ii) celle du rôle d'acteurs non étatiques dans les politiques environnementales ; iii)

1. Le chlordécone est un insecticide utilisé de 1971 à 1993 aux Antilles françaises pour lutter contre le charançon du bananier (*Cosmopolites sordidus*). Dès la fin des années 1970, Snegaroff (1977) et Kermarec (1979) mettaient en évidence la contamination des chaînes biologiques en Guadeloupe par les pesticides et les métaux lourds. Une pollution a été découverte et saisie par l'État et l'Administration locale à partir du début des années 2000. Voir Joly (2010).

2. Cette étude s'inscrit dans le projet de recherche SERENA (Services environnementaux et usages de l'espace rural) financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Les enquêtes de terrain ont été conduites dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master 2 recherches en sciences politiques à l'Institut d'Études Politiques de Lyon en 2010.

l'étude des crises environnementales, leur construction et leur gestion.

Nous partons du présupposé selon lequel l'environnement n'existe pas en soi, mais résulte d'une construction sociale (Lascoumes, 1993). Les problèmes environnementaux s'inscrivent dans des rapports de force préexistants entre différents acteurs qui participent à l'action publique et font l'objet de luttes autour de leur définition. À partir des années 1970 – qui marquent notamment la création du ministère de l'Environnement en France (1971) –, un phénomène de verdissement de l'action publique s'est amorcé puis amplifié. La stratégie de communication « verte » constitue alors un nouvel argument qui peut permettre de renouveler les formes de légitimation de l'action publique. Comme l'environnement concerne de multiples domaines et activités, les politiques environnementales peuvent contribuer à transformer les formes de l'action publique, notamment en incitant à la déssectorisation de l'action publique, c'est-à-dire à dépasser les politiques sectorielles pour concrétiser la transversalité de l'action publique (Lascoumes, 1993). Cependant, l'environnement fait le plus souvent l'objet de programmes au sein même des politiques sectorielles sans réellement mettre en place de politique globale et transversale, ce qui alimente la thèse de la persistance sur le terrain d'une action publique sectorisée. C'est le cas du secteur de l'agriculture. Dans un contexte de crise du monde agricole caractérisée notamment par une certaine stigmatisation des agriculteurs liée aux diverses pollutions et par un contexte international concurrentiel, on a pu observer une réorientation progressive et stratégique du monde agricole vers l'agri-environnement (Busca, 2004) et une écologisation de la politique agricole, notamment au niveau européen (Deverre et Sainte Marie, 2008). Par ailleurs, les politiques environnementales,

souvent présentées comme innovantes, ont vu apparaître de nouveaux dispositifs décisionnels basés sur la négociation, le compromis et la participation de nouveaux acteurs issus de la « société civile » (Theys, 2002).

Parmi les évolutions des formes de l'action publique, l'intégration de nouveaux acteurs non étatiques dans le processus décisionnel nous conduit à introduire quelques éléments théoriques sur les groupes d'intérêt. Un groupe d'intérêt se définit comme une « organisation constituée qui cherche à influencer les pouvoirs politiques dans un sens favorable à son intérêt » (Grossman et Saurugger, 2006). Il cherche à l'aide des ressources qu'il possède à construire des répertoires d'action afin de convaincre les pouvoirs publics et de défendre ses intérêts pour orienter les politiques publiques en sa faveur. La multiplication des niveaux de gouvernement constitue pour les groupes d'intérêt à la fois un avantage, car cela multiplie également les points d'accès au système politico-administratif, et un inconvénient, car il s'agit d'adapter sa stratégie en conservant de l'influence à tous les niveaux. Parmi les groupes d'intérêt agricoles, on retrouve, d'une part, les syndicats à vocation généraliste et, d'autre part, les associations agricoles spécialisées qui fonctionnent selon une logique filière autour de la défense spécifique d'un produit (Pesche et Hrabanski, 2010). Ces dernières sont des acteurs puissants et incontournables des politiques agricoles. Existant depuis près de quatre-vingts ans, elles se sont fortement impliquées dans les négociations agricoles au niveau européen et international. L'intégration européenne, la Politique agricole commune (PAC), et l'émergence d'un système de gouvernance multi-niveaux n'ont fait que renforcer cette tendance, même si elles bénéficient souvent d'une forte assise au niveau national.

Les pratiques agricoles et en particulier l'usage de pesticides peuvent présenter des risques pour la santé humaine et pour les écosystèmes. La sociologie des risques nous apporte quelques éclairages en lien avec notre problématique sur les raisons et modalités de la conversion à l'environnement de la production bananière. La mise en avant d'un risque résulte d'un processus de construction sociale (Gilbert, 2002) et dépend fortement du rapport de force existant entre acteurs participant à sa définition (Gilbert et Henry, 2009). L'intégration des risques dans l'action publique peut se faire à travers un processus de publicisation, de politisation, de mise sur agenda ou de crise. Les modes de gestion des risques paraissent déterminés par le degré d'investissement des acteurs, la nature des ressources mobilisées et la configuration d'acteurs. Les processus de gestion des risques peuvent également mener à des recompositions des rapports entre acteurs, l'introduction de nouveaux acteurs et la redéfinition du problème (Borraz et Salomon, 2002). Par là, ils conduisent également à une « expertise d'exploration » (Barthe, 2002) qui permet de relancer la recherche sur un problème dont les solutions classiques ne font plus consensus. Mais cette ouverture de la boîte noire dissimule parfois des visées stratégiques de production d'acceptabilité sociale (Barthe, 2002). Par ailleurs, à travers la prise en charge des risques environnementaux ou sanitaires, les pouvoirs publics cherchent souvent en réalité à faire face à des « risques dérivés » (Borraz et Salomon, 2002), de nature politique, économique ou sociale. Le risque politique réside dans le souci des pouvoirs publics de se préserver et de mener une action toujours légitime. L'enjeu n'est donc pas tant de réduire les risques sinon de réduire leurs effets potentiels sur l'État s'ils venaient à se réaliser. Borraz précise aussi qu'il existe le même phénomène pour le monde économique, avec le risque économique, qui renvoie

aux potentielles conséquences négatives de la réalisation d'un risque sur le comportement des consommateurs, et donc sur la baisse des ventes et du chiffre d'affaires. Des stratégies d'évitement de la responsabilité sont donc mises en évidence et se traduisent par une déconnexion entre la recherche de responsabilité et le processus de réparation (Caille et Deschamps, 2002).

La mauvaise gestion ou même la concrétisation d'un risque peut conduire à la mise en place d'une crise. Des ponts ont été établis entre la sociologie des risques et celle des crises (Gilbert, 2002). La crise résulte souvent d'une construction par les acteurs ayant un intérêt à ce qu'elle se développe. Le caractère endogène des crises (Lagadec, 2002) conduit à affirmer que celles-ci, *a priori* considérées comme des contraintes, peuvent aussi être appréhendées comme des opportunités par les acteurs (Dobry, 2009).

## 2. Méthodologie

Notre méthodologie s'est organisée selon trois axes menés parallèlement : une recherche bibliographique qui repose notamment sur des archives, une série d'entretiens semi-directifs et des observations non participantes.

Les recherches bibliographiques se sont orientées vers trois thématiques : le chlordécone, l'agri-environnement et la banane. Les supports allaient des articles de presse aux documents officiels en passant par la littérature grise et les publications scientifiques.

Une série d'entretiens a été réalisée lors d'un séjour en Guadeloupe entre avril et juillet 2010 au sein du Centre de coopération internationale pour la recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (tableau 1). Notre entrée sur le terrain s'est donc faite à travers le CIRAD, ce qui a pu constituer des atouts (accès facilité à l'information, légitimité scientifique), mais aussi des contraintes (représentations subjectives

Tableau 1. Entretiens réalisés

Institution et fonction de la ou des personne(s) interrogée(s)	Nombre de personnes interrogées
Fonctionnaires des ministères (Agriculture + DOM <sup>3</sup> ) à Paris	3
Fonctionnaires DAF, DSDS, SPV <sup>4</sup> , ASP <sup>5</sup> , Guadeloupe	6
Planteurs de banane (deux gros planteurs dont un à responsabilité dans le groupement de producteur et deux petits planteurs)	4
LPG <sup>6</sup> , administratifs	
Région, directeur du service agricole	2
Chercheurs (Cirad et Inra <sup>7</sup> )	1
Représentant de l'industrie phytosanitaire	2
Représentant d'un syndicat des ouvriers	1
Responsable et membre d'un syndicat agricole (UPG <sup>8</sup> )	1
Membre d'une association de protection de l'environnement (ASSE <sup>9</sup> )	2
Total	23

Source : les auteures.

du CIRAD selon les personnes enquêtées). L'entretien est apparu pertinent dans le cadre de l'enquête, car il s'agissait de saisir les logiques d'action, les stratégies et les intérêts de chaque acteur. Il s'agissait d'analyser « l'État au concret » (Padioleau, 1982) et de tenter d'aller au-delà des discours officiels et de communication mis en avant par les différentes structures, que ce soit les institutions publiques ou les acteurs de la filière banane. Trois entretiens à Paris au ministère de l'Agriculture et au ministère de l'Outre-mer ont été menés. En Guadeloupe, vingt entretiens avec différents acteurs ont été conduits : chercheurs, fonctionnaires des services déconcentrés de l'État (Direction de l'agriculture et de la forêt [DAF], Direction de la santé et du développement social [DSDS]) et au Conseil régional, planteurs, administrateur du groupement, syndicaliste, représentant de l'industrie phytosanitaire, et représentant d'une association de protection de l'environnement.

Les 23 entretiens réalisés ont été enregistrés dont 14 intégralement retranscrits. Un guide d'entretien a été construit, puis adapté si besoin aux personnes interrogées. Après avoir précisé les caractéristiques socioprofessionnelles de la personne enquêtée, le guide d'entretien contenait plusieurs parties : modèle agricole en Guadeloupe, filière bananière, questions environnementales, question du chlordécone (gestion du problème et rôle de la personne interrogée dans « l'affaire », effets de la crise...). Enfin, les liens avec les autres acteurs ont été analysés. Une analyse qualitative du contenu des entretiens semi-directifs a été réalisée, au regard de notre cadre théorique et de nos hypothèses.

La recherche a été également enrichie par quelques observations non participantes lors de plusieurs réunions de la Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) organisées à la DAF, rencontre avec des producteurs lors de visites de terrain d'un technicien du LPG et de membres du CIRAD, Conseil scientifique de l'Institut technique de la Banane, récemment transformé en Institut technique tropical avec l'intégration des filières de diversification.

3. Départements d'Outre-mer.

4. Service de la protection des végétaux.

5. Agence de services et de paiements.

6. Les producteurs de Guadeloupe.

7. Institut national de la recherche agronomique.

8. Union des producteurs agricoles de la Guadeloupe.

9. Agriculture société santé environnement.

## La double crise de la production bananière de Guadeloupe

### 1. La crise environnementale

La crise du chlordécone s'est révélée être un des facteurs déclencheurs de la conversion de la production bananière à l'environnement. Pesticide utilisé dans les plantations de bananes antillaises pendant plus d'une dizaine d'années, il est à l'origine d'une crise environnementale sans précédent aux Antilles. Mis en évidence dans les rivières guadeloupéennes en 1999 par la DSDS, il est présent sur une superficie couvrant environ 14 % de la surface agricole utilisée de la Guadeloupe (PDRG, 2007-2013). On l'a également identifié dans les eaux souterraines et la mer. Les scientifiques estiment que ce pesticide peut persister entre un et sept siècles dans l'environnement (Cabidoche *et al.*, 2009).

En 2007, le professeur Belpomme, que l'on peut qualifier de « lanceur d'alerte » (Chateaufreuil et Torny, 1999), affirme l'existence d'un lien causal entre la forte incidence des cancers de la prostate aux Antilles et l'utilisation des pesticides dans l'agriculture, en particulier le chlordécone. Les déclarations du professeur Belpomme sont l'objet de vives controverses au sein du milieu médical, certains spécialistes remettant en cause la validité de la démarche scientifique. En 2010, la publication des études réalisées par l'Inserm (Multigner *et al.*, 2010) affirme et confirme les liens entre chlordécone et cancer de la prostate selon un protocole et des résultats d'analyses statistiques qui ne sont plus remis en cause. Il s'agit donc d'un problème environnemental et sanitaire des plus graves, qui a conduit à une véritable crise médiatique, sociale et politique en Guadeloupe.

10. Les descendants des premiers colons esclavagistes sont nommés « Békés » en Guadeloupe et Martinique.

11. Les charançons sont des insectes ravageurs du bananier.

Malgré des répercussions commerciales minimales, la crise du chlordécone a toutefois conféré une image de pollueurs aux bananiers antillais. C'est un planteur béké<sup>10</sup> martiniquais qui a racheté le brevet de la molécule du chlordécone aux Américains et qui l'a commercialisée sous le nom de cur-lone au début des années 1980 (Patriarca, 2006). Le chlordécone était ensuite le produit recommandé par les services techniques des groupements de producteurs de banane et par les centres de recherche pour lutter contre les charançons<sup>11</sup>. C'est pourquoi les producteurs de banane sont désignés comme coupables. La responsabilité de l'État est également dénoncée. Malgré la divulgation d'informations sur la dangerosité du chlordécone au niveau international, notamment *via* l'incident dans l'usine de Hopewell en 1976 aux États-Unis, l'État français a autorisé son utilisation et a prolongé son usage *via* des dérogations de 1990 à 1993. Ces vives critiques, provenant notamment de l'UPG, syndicat agricole guadeloupéen<sup>12</sup>, conduisent à un processus de judiciarisation de la crise (Grossman et Saurruger, 2006) par une plainte déposée contre X par différentes associations afin d'éclaircir les responsabilités dans cette crise. Elles s'insèrent également dans un discours politique de dénonciation du néo-colonialisme par l'UPG qui accuse l'État d'entretenir un traitement différencié entre les DOM et la métropole.

Des stratégies de déconnexion entre la recherche de responsabilité et le processus de réparation sont à l'œuvre (Caille et Deschamps, 2002). L'État se concentre sur le processus de gestion de crise en privilégiant la définition sanitaire aux dépens de ses définitions agricoles et environnementales (Henry, 2004). La déssectorisation de la gestion de ce problème initialement de nature agricole se met en place et se traduit par l'implication des secteurs de

12. Proche de la Confédération paysanne.

l'environnement et de la santé et donc par la participation de nouveaux acteurs dans le processus de gestion de crise. L'État favorise ainsi la création d'arènes de concertation comme celle du Groupe régional d'études des pollutions par les produits phytosanitaires (GREPP) en 2001 qui réunit services de l'État, collectivités locales, organismes de recherche, profession agricole, industrie des produits phytosanitaires et distributeurs de l'eau. Créé à la suite de la « crise de l'eau » liée à la découverte de la pollution par le chlordécone en 2000, le GREPP a ensuite étendu ses actions en luttant contre l'ensemble des pollutions liées aux produits phytosanitaires actuellement utilisés (Cances *et al.*, 2008). En 2005, le GREPP s'ouvre à des associations de protection de l'environnement telles que l'ASSE, des syndicats agricoles avec l'UPG et à des groupes politiques tels les Verts de Guadeloupe. Cette ouverture et cette désectorisation ne sont pourtant qu'apparentes, puisque le GREPP, en théorie instance de concertation et d'expression de la contestation, se révèle être un dispositif sous le contrôle des services déconcentrés de l'État comme le montre Chaulet (2009) et nos participations aux réunions. Les participants viennent s'informer et valider les propositions des représentants étatiques. Cette commission ne paraît pas être un lieu de concertation, mais plutôt de production d'acceptabilité sociale des décisions étatiques.

Les grands absents de ce dispositif semblent être les représentants de la production bananière, qui est pourtant un acteur central dans cette crise. Les bananiers ne s'impliquent pas dans le dispositif d'évaluation et de gestion de la crise, ce qui témoigne des limites de ce type d'instances. La filière banane n'a en effet aucun intérêt au développement de la publicisation de la crise du chlordécone.

Elle cherche plutôt à éviter les critiques à son égard et le scandale médiatique afin de limiter l'impact négatif de la crise sur son image et sa participation au processus de réparation.

Enfin, les ouvriers agricoles, principaux utilisateurs et premiers exposés au chlordécone, ne se sont pas saisis du problème. Les contestations syndicales ne se sont pas approprié la question du chlordécone de façon à faire émerger la question des atteintes à la santé des travailleurs par la manipulation de produits phytosanitaires<sup>13</sup>. Dans la production bananière en Guadeloupe, les rapports sociaux entre employeurs et syndicats sont marqués par de nombreuses tensions et confrontations. Les grèves sont fréquentes, dures et longues. Les revendications des salariés sont centrées sur la question des salaires. Les effets sur la production bananière sont importants. La chute de la production exportée en Guadeloupe depuis 2002 s'expliquerait essentiellement selon certains auteurs par la faillite d'un certain nombre de grandes exploitations à la suite des conflits sociaux (Temple *et al.*, 2010). La question de l'usage des pesticides a ainsi été reléguée au second plan, face à l'importance des revendications sur la rémunération et les conditions de travail.

## 2. La crise économique

La crise conjoncturelle du chlordécone aux Antilles est associée à des incertitudes économiques provoquées d'une part par la remise en cause permanente du système de l'Organisation commune de marché (OCM) de la banane depuis sa création en 1993 et d'autre part par une concurrence intensifiée à l'échelle internationale. Sur le marché européen, la banane antillaise est en effet en compétition avec la banane ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) et la « banane dollar » d'Amérique latine produites par des multinationales américaines. À l'origine protégée par un marché fermé, puis par

13. Entretien avec un responsable d'organisation syndicale en Guadeloupe.

le système OCM, la banane européenne, et donc la banane antillaise, a vu ces protections se restreindre et le marché se libéraliser sous la pression exercée par les pays d'Amérique latine et par les États-Unis via l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (Loeillet, 2001 ; Burac, 2006). L'évolution du contexte économique international se révèle donc très peu favorable à la banane antillaise. La filière banane de Guadeloupe a subi pleinement les conséquences de cette concurrence exacerbée sur le marché européen. Cette libéralisation du marché européen, ainsi que des tensions internes à la filière, des difficultés climatiques et sociales liées au contexte guadeloupéen conduisent à un effondrement de la production et du nombre de producteurs, mettant en péril l'existence même de la production bananière guadeloupéenne. La production de bananes de Guadeloupe chute fortement, passant d'environ 120 000 tonnes exportées en 1993 à moins de 40 000 tonnes en 2008. Entre seulement 2002 et 2006, on passe de 4 700 hectares de surface bananière à seulement 1 850 hectares. Le nombre de planteurs diminue de moitié, passant de 403 à 211 (PDRG, 2007-2013), alors qu'on en recensait 1 500 en 1982 (Zébus, 1982). La crise s'inscrit dans le cadre de tendances plus profondes et notamment le vieillissement de la population agricole, un fort taux d'endettement des agriculteurs, un abandon progressif par les agriculteurs de la culture de la banane, et une réduction du foncier agricole liée notamment à l'étalement urbain.

Toutefois, sans remettre en cause la gravité des difficultés économiques qu'ont traversées les planteurs, il faut mettre en exergue l'intérêt stratégique du secteur à se dépendre comme une production en crise qui appelle à une intervention rapide des pouvoirs publics, notamment à travers l'attribution de subventions supplémentaires. En 1982, alors que la banane antillaise était beaucoup plus

protégée, les représentants de la filière et les médias s'accordaient déjà sur la crise qui touchait la production bananière (Zébus, 1982).

### 3. La conversion à l'environnement de la filière

Ces deux crises ont donc accompagné, voire déclenché et même intensifié la conversion à l'environnement de la filière, qui s'est concrétisée à travers trois types d'instruments :

- la contrainte réglementaire de l'Union européenne (UE) ;
- les mesures incitatives, les Mesures agri-environnementales (MAE), financées par l'UE et mises en œuvre par l'État et ses services déconcentrés ;
- les actions mises en place à l'initiative du groupement banane et encouragées par les pouvoirs publics en partenariat avec les organismes de recherche.

#### *Les impératifs réglementaires de l'Union européenne*

Le durcissement de la législation en matière de produits phytosanitaires d'une part, la réforme de la PAC et l'éco-conditionnalité des aides européennes d'autre part, ont contraint les bananiers à initier des changements en faveur de l'environnement (Cances, 2006). En effet, depuis le début des années 1990, de nombreux produits phytosanitaires ont été retirés de la vente sur décision de la Commission européenne. Les conditions de vente et d'utilisation des produits sont durcies. En outre, la Commission européenne met en place les Limites maximales de résidus (LMR), qui renvoient à un niveau toléré de résidus dans les denrées alimentaires

14. De nombreux produits étaient utilisés quasiment seulement aux Antilles, d'où leurs usages « orphelins ».

15. Cinq ans pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. *Le Monde*, 9 décembre 2008.

et l'eau, considéré sans risque pour la population. Aux Antilles, de nombreux produits à usage orphelin<sup>14</sup> deviennent de moins en moins rentables pour l'industrie phytosanitaire, qui a donc largement réduit son activité. À cela, il faut également ajouter une volonté politique affichée au niveau étatique de réduire l'usage des produits phytosanitaires dans le cadre du Grenelle de l'environnement à travers le plan « Ecophyto 2018 » qui vise à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires en agriculture et la suppression progressive des molécules les plus dangereuses d'ici 2018<sup>15</sup>. Si la réduction des produits chimiques disponibles pour les agriculteurs les contraint à rechercher des solutions de luttes alternatives sur le plan technique (Cances, 2006), l'institution de l'éco-conditionnalité des aides les incite à évoluer vers des pratiques qui intègrent les externalités environnementales pour continuer à recevoir le soutien financier des pouvoirs publics. En effet, l'introduction de l'éco-conditionnalité en 2003 met en place le conditionnement du paiement des aides par le respect de bonnes pratiques agricoles, des normes européennes en matière d'environnement et de sécurité alimentaire (Legris, 2007).

#### 4. Les MAE, des mesures incitatives aux résultats limités

Les MAE, initiées par l'Union européenne dans le cadre du second pilier de la PAC, sont des mesures incitatives visant à encourager les agriculteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement par la compensation des coûts ou manques à gagner liés à un changement de pratiques. Leur impact semble toutefois assez limité. Si le dispositif MAE innove en matière d'action publique à travers le recours à l'incitation à modifier les pratiques des planteurs, il voit par contre sa finalité environnementale compromise par la faiblesse des moyens engagés comparés

aux aides à la production. L'enveloppe totale des MAE en Guadeloupe pour 2009 s'évalue à 3,6 millions d'euros, dont 2, millions, plus de deux tiers, sont consacrés à la filière banane (DAF). Lorsqu'on compare cette somme au montant de l'aide annuelle à la production du Programme d'options spécifiques pour l'éloignement et l'insularité (POSEI) qui est d'environ 30 millions d'euros, l'aide MAE paraît peu significative pour les planteurs. Leur caractère incitatif est relativement peu effectif puisqu'au vu des dispositions légales du dispositif, les agriculteurs ne peuvent se voir dédommager que du coût de changement de pratique ou du manque à gagner pour la réalisation de ces MAE. Dans les entretiens, on observe ainsi un faible enthousiasme de la part des planteurs pour qui les MAE ne semblent être finalement qu'un complément d'aide. Des planteurs qui ont adhéré à une MAE (80 %) ont fait le choix de la MAE « jachère nue », la moins contraignante à mettre en place. L'objectif explicite de cette MAE qui encourage les pratiques de jachère en production bananière est de réduire l'usage de nématicides. Mais il existe une grande ambiguïté dans l'argumentaire de la mesure et dans son cahier des charges concernant l'usage du glyphosate<sup>16</sup> qui est indirectement encouragé (Bonin *et al.*, 2013). La rentabilité et les motivations d'ordre économique priment toujours sur les préoccupations environnementales chez les planteurs ayant souscrit des MAE (Beaugendre, 2012). Les MAE n'ont donc pas conduit à une prise de conscience écologique globale chez les planteurs, mais permettent d'encourager à la marge certaines pratiques. Par ailleurs, elles sont mobilisées dans les discours des responsables des groupements de

16. Le glyphosate est un herbicide utilisé dans les pratiques de jachère pour contrôler l'enherbement en période de jachère et en préalable à la plantation de vitroplants.

producteurs pour prouver l'engagement des planteurs vis-à-vis de l'environnement.

Les entretiens conduits avec les responsables du groupement de producteurs de banane montrent que peu d'attention est portée aux MAE ; en revanche l'initiative lancée en coopération avec les pouvoirs publics dans le cadre du plan « banane durable 2008-2013 » est prise très au sérieux.

## Le plan « banane durable »

### 1. Vers une autorégulation de la filière banane ?

Au début des années 2000, la filière, en très mauvaise posture sur le plan économique et commercial, semble prise en étau entre les engagements qu'elle prend auprès des pouvoirs publics concernant la réduction de son impact environnemental et les incertitudes économiques quant à l'avenir de sa production (Cances, 2006). Cette contradiction n'est qu'apparente. Les planteurs ont progressivement assimilé le fait que l'adoption de mesures de protection de l'environnement par la filière pouvait constituer un moyen stratégique de sortie de crise. C'est pourquoi le groupement banane a développé une véritable stratégie de communication basée sur la « banane durable ». Ces efforts de communication se sont vraiment intensifiés il y a quelques années, après le début de la crise du chlordécone.

Le plan consiste à s'engager dans une politique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire antillais, en développant des pratiques alternatives de traitement. Si le plan « banane durable » semble à l'initiative de l'Union des groupements des producteurs de banane (UGPBan)<sup>17</sup> qui en fait la promotion, il a reçu le soutien des conseils régionaux et généraux de Guadeloupe et de

Martinique et du ministre de l'Agriculture lors de son passage aux Antilles françaises en 2008, ce qui lui confère une légitimité politique. Ce plan s'inscrit dans le volet Ecophytodom du plan Ecophyto 2018 du Grenelle de l'environnement. Il est mis en avant que l'utilisation des pesticides a déjà diminué de 60 % dans la dernière décennie (Chabrier *et al.*, 2005). On voit donc que la filière prend un rôle bien plus moteur dans sa conversion à l'environnement que dans le cas des réglementations européennes ou des MAE, qui relèvent d'initiatives externes de la part des pouvoirs publics qui s'imposent à elle. L'État intervient pour encadrer l'initiative et lui apporter une légitimité politique.

Pour atteindre cet objectif de réduction d'utilisation des pesticides, le plan « banane durable » comporte plusieurs types d'action comme la mise sur pied d'une filière de collecte des déchets, la réalisation d'un bilan carbone et surtout le changement de pratiques culturales (jachères, vitroplants, rotation culturale, etc.). Afin d'accompagner ces changements et pour développer l'innovation technique, le plan « banane durable » a conduit à la création d'un Institut technique de la banane, l'ITBan, propre à la filière, mais qui travaille en partenariat avec le CIRAD sur deux chantiers de recherche principaux : les plantes de couverture et les nouvelles variétés, qui visent tous deux à réduire l'utilisation des pesticides.

Le CIRAD joue un rôle particulier dans la mise en œuvre de la stratégie de « conversion à l'environnement » de la filière bananière<sup>18</sup>. Organisme historique de recherche et de conseil technique de la filière bananière antillaise, il est et a été un important moteur de l'évolution des

17. Elle réunit trois groupements de producteurs : les Producteurs de Guadeloupe (LPG), Banamart et Banalliance en Martinique.

18. Les auteures, chercheuses au CIRAD, peuvent observer ce rôle en interne, mais leur analyse de ce rôle est rendue difficile du fait même de leur position au sein du CIRAD.

pratiques agricoles, notamment chez les planteurs les plus influents. La proximité de cet institut de recherche avec les groupements de producteurs, mais aussi avec les services de l'État et de la Région, joue un rôle déterminant dans le fonctionnement de la filière bananière et dans l'élaboration de sa stratégie d'adaptation et de survie face aux crises économiques et environnementales. D'un côté, la filière a besoin de conseil technique et d'une caution scientifique pour accompagner l'innovation et attester des efforts réalisés en matière de respect environnemental ; de l'autre, le CIRAD, établissement public à caractère industriel et commercial, a besoin du soutien de la filière pour financer ses activités.

Le plan « banane durable » s'appuie sur d'anciennes pratiques agricoles introduites dès le début des années 1990 dans la filière banane, qu'il redéfinit comme de nouvelles pratiques durables : utilisation de la jachère, des vitroplants de bananiers qui associent rendement élevé et diminution des traitements pesticides (Marie *et al.*, 1993). La prise en compte des questions environnementales en production bananière dans la recherche a précédé la crise du chlordécone (Snegaroff, 1977 ; Kermarec, 1979 ; Risède et Tezenas du Montcel, 1997). Cependant, la réduction de l'utilisation des pesticides et la prise en compte des questions environnementales n'étaient pas une priorité affichée par les groupements de producteurs de banane. La crise du chlordécone ainsi que le durcissement de la législation sur les produits phytosanitaires et l'éco-conditionnalité ont largement participé au fait que l'objectif prioritaire de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires soit désormais porté par le plan « banane durable ».

Il convient toutefois de mentionner certaines résistances à cette conversion et les difficultés liées à la réalisation de changements dans les pratiques culturelles.

Pour les planteurs, l'objectif est à la fois de rendre la banane propre, saine et

« durable », tout en continuant à produire et en restant compétitif. Des contradictions apparaissent entre les impératifs de protection de l'environnement et les exigences de standardisation du marché international qui conduisent à une difficile conciliation de la « banane plastique » avec la « banane durable ». Dans le même temps, si les nouvelles pratiques culturelles sélectionnées par le groupement réduisent l'impact de la culture bananière sur l'environnement, elles ne semblent pas être totalement en contradiction avec les exigences de rendement de la profession. Au vu du coût élevé des produits phytosanitaires, la réduction de l'utilisation des pesticides réduit également les coûts de production de la banane. Ainsi, les aspects économiques, financiers et commerciaux apparaissent constituer des priorités pour les planteurs, devant les aspects de protection de l'environnement.

L'évolution vers un mode de production qui diminue le recours aux intrants chimiques implique d'adapter les conditions sociales de mobilisation du travail vers une plus grande professionnalisation des formes de contractualisation qui incitent à la formation de capital humain (Temple *et al.*, 2011). Or, en Guadeloupe, les difficultés de dialogue social entre ouvriers, syndicats et employeurs au sein des entreprises qui produisent de la banane rendent difficiles cette mobilisation du travail. De plus, il semblerait que le maintien d'une rémunération à la tâche (et une mensualisation très partielle) et le recours à une main-d'œuvre haïtienne immigrée parfois non déclarée freinent également la formation des ouvriers. Des plans de formation sont organisés notamment dans les cas de chômage technique à la suite d'un cyclone ou en 2010 par exemple à la pluie de cendres liée à l'éruption de Montserrat. Ces formations sont destinées aux salariés permanents et ne concernent pas la main-d'œuvre immigrée non déclarée.

Pour les bananiers, il ne s'agit donc pas seulement de protéger l'environnement,

mais surtout de le faire savoir. Afin de rendre visible et de crédibiliser la stratégie de la « banane durable », le groupement banane utilise la certification comme un moyen d'affichage et de justification de la réalité des progrès affichés. Un des objectifs du plan « banane durable » réside dans la certification de 100 % des planteurs en agriculture raisonnée. Le groupement utilisait le label Globalgap, qui garantissait le respect de la législation dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux (qui n'est pas spécifique aux Antilles). Dans un souci de distinction et de valorisation de la production antillaise, la profession a initié une démarche d'autocertification à travers l'élaboration du label Banagap, en partenariat avec les planteurs antillais. Outre le respect des exigences commerciales et légales, Banagap est un cahier des charges pour des bonnes pratiques agricoles à chaque étape de la production. Il comporte un volet relatif à la gestion des matières polluantes (produits phytosanitaires, fertilisants), des déchets et de l'eau ainsi qu'un volet qui porte sur la formation du personnel, l'hygiène, la santé et la sécurité. Si la profession est soutenue par la DAF dans cette démarche, qui finance les personnes travaillant sur ce dossier, l'administration locale ne participe pas à la création en elle-même du label Banagap. Cette initiative d'autorégulation renvoie à un transfert de la prise en compte de la protection de l'environnement de l'État aux acteurs privés, modifiant le rôle de l'État qui se réduit à son apport financier et laisse les acteurs privés décider du contenu de leurs propres normes.

Malgré les nombreuses résistances au changement, la réorientation de la production vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement constitue aussi une opportunité pour les planteurs de banane qui permet notamment de justifier les politiques publiques de subventions en leur faveur (Fouilleux, 2010).

## 2. La « banane durable », argument politique pour la défense d'intérêts économiques

La conversion à l'environnement de la filière banane lui permet de faire de la « banane durable » un atout stratégique non seulement pour répondre aux accusations liées à la pollution par le chlordécone, mais également pour contribuer à réduire des incertitudes de type économique.

Le groupement construit sa stratégie « banane durable » sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement et fait également référence aux dimensions sociales et économiques du développement durable. Après s'être défendus face aux accusations liées à la crise du chlordécone et être passés du statut de responsables à victimes, les bananiers rebondissent sur la crise pour affirmer que la banane, culture non sensible au chlordécone, reste la culture d'avenir sur les sols chlordéconés de Guadeloupe. Les groupements de producteurs de banane réaffirment le rôle central que joue la production bananière pour l'emploi dans l'économie guadeloupéenne caractérisée par un fort taux de chômage. D'après les données du Recensement général de l'agriculture 2010 (RGA), le nombre de salariés permanents des exploitations spécialisées en banane fruit est de 1 045 personnes en Guadeloupe, sur un nombre total de 1 586 personnes constituant la main-d'œuvre totale de ces exploitations. En comparaison avec les autres exploitations, les exploitations produisant de la banane sont caractérisées par une part importante des Unités de travail agricole (UTA) de salariés permanents, de faibles parts des UTA des chefs et co-exploitants, des UTA saisonniers et des UTA familiaux. La main-d'œuvre salariée représente 75 % de la main-d'œuvre (DAF Guadeloupe, 2012). Cette contribution à l'emploi salarié permanent est mise en avant dans les campagnes de communication. La communication est axée sur la qualité de leurs conditions de travail ainsi que

sur le développement endogène censé être véhiculé par la filière à travers la vente de ses bananes sur le marché local et la mise en place de produits dérivés. Cette communication basée sur la qualité des conditions de travail est en contradiction avec la fréquence des grèves d'ouvriers dans les plantations bananières. Ce paradoxe nous montre le décalage entre une incorporation des critiques dans les discours, les stratégies de lobbying et de communication, mais pas dans les changements de pratiques.

L'argument environnemental reste toutefois le pilier de cette stratégie de communication « banane durable ». Dans un contexte de restriction budgétaire, la nécessité de justifier de plus en plus l'attribution des fonds publics s'accroît. Il s'agit donc de convaincre à la fois les décideurs publics des efforts consentis par la filière en matière d'environnement afin de justifier et conserver les subventions, mais également le consommateur de la qualité environnementale et sanitaire supérieure de la banane antillaise. L'argument « banane durable » est alors mobilisé sur un double registre : économique d'une part, afin de se démarquer sur un marché européen très concurrentiel à l'aide d'un avantage comparatif, et politique d'autre part, pour continuer à justifier les aides importantes accordées au secteur bananier. Très dépendante des subventions publiques, la filière banane se doit de justifier ses orientations auprès des pouvoirs publics et d'accorder ses décisions avec le contexte législatif, réglementaire et politique dans lequel elle évolue.

La stratégie de défense de la « banane durable » est portée par les acteurs de la filière dans les sphères politico-administratives, notamment nationales et européennes. Il s'agit maintenant de comprendre les stratégies d'influence et de lobbying de la filière ainsi que ses relations avec les différents niveaux politico-administratifs.

## Un soutien constant des pouvoirs publics à la production bananière

La filière de la banane s'est historiquement constituée en un puissant groupe d'intérêt, qui a toujours bénéficié d'un soutien important de la part des pouvoirs publics français. Elle s'est construit un accès privilégié aux institutions européennes, tout en adaptant sa stratégie de défense de ses intérêts aux évolutions des formes de l'action publique. Fortement tributaire des subventions publiques, la production bananière a mis en place sa stratégie basée sur la « banane durable » auprès des différents échelons du système politico-administratif, afin de justifier l'appui dont elle bénéficie et de continuer à recevoir les aides publiques. Malgré les difficultés environnementales et économiques, la filière parvient ainsi à conserver ce soutien politique et financier des pouvoirs publics.

### 1. Des relations privilégiées avec les pouvoirs publics

La filière banane est une « organisation constituée qui cherche à influencer les pouvoirs politiques dans un sens favorable à son intérêt », autrement dit un groupe d'intérêt (Grossman et Saurugger, 2006). Au niveau guadeloupéen, le LPG est un groupe d'intérêt particulier : une « association spécialisée agricole », qui se distingue des syndicats agricoles à vocation générale type Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) (Pesche et Hrabanski, 2010). Il fonctionne selon une logique filière qui s'articule autour de la défense spécifique d'un produit agricole : la banane. Bien organisée, la filière semble avoir toujours plus ou moins court-circuité le système traditionnel de représentation pour défendre directement ses intérêts auprès des véritables leviers

19. Elle rassemble les producteurs de France avec les Antilles, d'Espagne avec les Canaries et du Portugal avec Madère.

d'action : la Région, l'État et l'Europe. Elle entretient des relations privilégiées avec les représentants des pouvoirs publics, et ses partenaires sont souvent ceux qui se situent en haut de la hiérarchie.

La filière banane possède des relais dans la plupart des échelons administratifs et politiques : le LPG au niveau guadeloupéen, l'UGPBan au niveau antillais, national et européen, et l'Association des producteurs européens de bananes (APEB)<sup>19</sup> au niveau européen. Au niveau local, les représentants de la DAF et de la Région constituent les interlocuteurs privilégiés de la filière banane, et défendent ses intérêts de manière prioritaire. Ils accompagnent souvent les leaders du LPG à Paris ou à Bruxelles afin de les appuyer au niveau national et européen. La filière banane a réussi à convaincre la DAF et la Région que les intérêts de la production correspondaient à ceux de la Guadeloupe. Nos enquêtes montrent une porosité des arguments de la filière banane, que l'on retrouve dans le discours des fonctionnaires de la DAF et de la Région. Ce soutien ne semble pas connaître les soubresauts de la vie politique locale. Malgré les changements de couleur politique de la collectivité régionale, le soutien est plus ou moins resté constant.

Les bananiers entretiennent des liens historiques avec l'État français, de type corporatiste, au sens où la filière possède le monopole de la représentation des intérêts

des planteurs et où elle est reconnue par l'État (Delorme, 2002). Notre enquête a montré qu'ils sont en contact permanent avec les ministères de l'Agriculture et des DOM. Les contacts sont directs, rapides, sans intermédiaire et semblent pour la plupart informels. Ce partenariat repose sur une communauté d'intérêts. La collusion entre l'État et les planteurs békés<sup>20</sup> fait partie de l'imaginaire politique des Antillais (Suréna, 2005) et a été dénoncée à de nombreuses reprises<sup>21</sup>. Les critiques les plus récentes se sont exprimées durant le mouvement du *Liyannaj Kont Pwofitasyon* (LKP) en 2009. La production de la banane, à l'origine développée sous l'impulsion de l'État à partir des années 1920-1930 dans le cadre de la « révolution bananière » n'a pu prospérer en Guadeloupe qu'en raison de la protection et des aides accordées par la métropole (Zébus, 1982). La caractéristique des économies des DOM est l'importance des transferts publics comparés à la faible création de richesses des secteurs productifs locaux. Le rôle de la puissance publique est déterminant dans le développement de l'agriculture (Delcombel, 2005). La profession bananière a toujours entretenu et conservé ces liens étroits avec l'État, en particulier les ministères de l'Agriculture et de l'Outre-mer. Ces liens historiques s'inscrivent dans les modèles politiques des Antilles françaises fortement marqués par l'environnement historique colonial dans lesquels ils s'ancrent et qui ne sont pas une réplique du système métropolitain (Réno, 1997).

Au vu de l'intégration communautaire, de la création de la PAC en 1962 et de l'europanisation de l'action collective (Imig et Tarrow, 2002 ; Grossman et Saurugger, 2006) et en particulier de la représentation des intérêts agricoles (Pesche et Hrabanski, 2010), la filière banane a entrepris de prolonger la défense de ses intérêts au niveau européen *via* de véritables stratégies de lobbying, par exemple au sujet de la répartition

20. Les Blancs créoles (nommés Békés en Guadeloupe et en Martinique. Gros blancs à la Réunion) ont contrôlé l'économie de la Guadeloupe, Martinique et Réunion jusqu'à la départementalisation en 1946. Leur pouvoir a ensuite diminué (Desse, 1997).

21. Les montants importants dont les Békés bénéficient aujourd'hui au titre de leurs activités agricoles des subventions européennes sont dénoncés localement : <http://blogs.mediapart.fr/blog/lisadavid/030213/tour-de-martinique-des-subventions-europeennes>, arguments repris par l'UGTG (Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe) qui dénoncent les « agro-milliardaires » des subventions européennes.

des aides à l'agriculture dans le cadre de la PAC. À Bruxelles, la filière banane semble plutôt bien implantée, que ce soit avec l'APEB ou Eurodom, l'organisme de lobbying des DOM. Pour défendre ses intérêts au niveau européen, les représentants de la filière banane s'expriment soit directement par différents organismes (UGPBan, APEB, Eurodom...), soit indirectement à travers les représentants de l'État français.

Des récentes évolutions sont à noter : même si les liens entre les représentants de la filière banane et les représentants étatiques restent forts et qu'ils sont mobilisés au niveau supranational, il apparaît que les échelons régionaux et européens sont devenus les échelons déterminants nécessaires à la défense des intérêts de la filière. L'UE est en effet à la fois le niveau d'où provient la contrainte réglementaire environnementale et celui qui attribue les subventions. La majorité des financements à la filière est d'origine européenne. La Région accorde également des subventions significatives et un appui politique non négligeable. C'est donc auprès de ces deux niveaux que la filière banane concentre ses efforts de communication en matière de « banane durable » afin de prouver sa bonne volonté en matière d'environnement.

## 2. La banane durable, justification du soutien public à la production bananière

La double crise environnementale et économique n'a pas érodé les relations de confiance établies entre la filière banane et les pouvoirs publics. Au contraire, ces liens ont plutôt même été renforcés. Les pouvoirs publics maintiennent leur politique de soutien à l'égard de la production bananière en l'encourageant à se restructurer et à s'unifier aux niveaux guadeloupéen, antillais et européen, ainsi qu'en l'accompagnant dans l'élaboration de sa stratégie de communication axée sur les dimensions environnementales de la

production. Les producteurs de banane ont porté leurs arguments « banane durable » dans les sphères décisionnelles, au niveau local avec le LPG, et au niveau européen avec l'UGPBan. D'après les entretiens réalisés, cette stratégie a permis de conserver le soutien financier et politique des pouvoirs publics, notamment à travers l'obtention du POSEI en 2006, un système d'aide pour les planteurs, et le soutien des différents niveaux de gouvernements dans les négociations au niveau européen, lors des remises en cause des protections de la banane antillaise. Ainsi, l'environnement a permis de stabiliser la situation en redonnant une image positive à la production bananière et une justification à l'action publique en faveur de la banane. Le soutien apporté à la filière banane en termes de légitimité politique est présenté par les pouvoirs publics, notamment au niveau local, comme étant bénéfique à l'ensemble de la société antillaise.

\*

\*\*

Le cas de la banane durable montre qu'une crise environnementale sur fond de crise économique peut avoir pour effet de créer une opportunité afin d'accélérer et d'institutionnaliser une dynamique de conversion à l'environnement d'un acteur dont la responsabilité a été mise en cause et l'image dégradée. Nos observations empiriques, analysées au travers d'un cadre théorique en sociologie de l'action publique, nuancent l'hypothèse d'une privatisation de la prise en charge des problèmes environnementaux. Il est indiscutable que les initiatives émanant des pouvoirs publics telles que la contrainte réglementaire européenne, les mesures incitatives agro-environnementales ou encore la mise en place d'arènes de concertation pour résoudre une crise environnementale ont des impacts relativement marginaux, car plus ou moins ignorés ou détournés par la filière. Si le plan banane durable et notamment l'initiative de l'autocertification sont à l'initiative

du groupement de producteurs, ils restent encadrés d'une part par les pouvoirs publics, nationaux et locaux qui leur confèrent une légitimité politique et d'autre part, par les centres de recherche qui apportent leur légitimité scientifique. L'hypothèse selon laquelle la dimension environnementale est détournée par les intérêts d'acteurs privés afin de continuer à percevoir le soutien des pouvoirs publics, est confirmée. La conversion à l'environnement de la production bananière s'inscrit dans un contexte économique difficile. La filière banane a su transformer la contrainte environnementale en atout pour résoudre ces difficultés économiques. Dans le cadre du verdissement de la politique agricole de la banane, les dimensions économiques et politiques de la conversion à l'environnement de la production restent centrales et semblent même primer devant les dimensions de protection de l'environnement. Il s'agit de promouvoir des pratiques culturales qui non seulement diminuent l'impact négatif de la culture bananière sur l'environnement, mais surtout qui n'entravent pas la productivité de l'économie bananière. Il importe également de publiciser ces efforts sous la forme d'une stratégie de communication et de représentation des intérêts basée sur la « banane durable », dont les arguments sont diffusés à la fois aux consommateurs, sur le marché européen très concurrentiel de la banane, mais surtout aux pouvoirs publics français et européens afin de justifier l'attribution des subventions importantes à leur égard. L'argument environnemental devient ainsi un élément de justification et de légitimation de l'action publique.

Au-delà du cas étudié, nos analyses présentent une portée plus générale sur le « nouvel esprit du capitalisme » qui incorpore les critiques qui lui sont formulées afin de mieux se pérenniser. Dans le cas que nous avons étudié, les questions relatives à l'environnement et aux conditions de travail sont plus incorporées dans les

discours, les stratégies de lobbying et de communication que dans les pratiques.

Cet article a présenté une analyse de la conversion à l'environnement de la production bananière sous l'angle théorique de la sociologie de l'action publique. La question de l'efficacité de cette conversion nécessiterait une étude spécifique. Nos observations empiriques nous conduisent cependant à nous interroger sur l'efficacité de cette conversion concernant l'usage des pesticides d'une part, les conditions de travail dans les plantations bananières d'autre part.

Concernant l'usage des pesticides, deux exemples nous montrent que la conversion à l'environnement se traduit moins dans les pratiques que dans la stratégie de lobbying institutionnel et de communication de la filière. Nous avons évoqué le cas des traitements herbicides dans les mesures agri-environnementales qui concernent la banane. L'objectif explicite de la principale MAE qui encourage les pratiques de jachère en production bananière est de réduire l'usage de nématicides. Mais il existe une grande ambiguïté dans l'argumentaire de la mesure et dans son cahier des charges concernant l'usage du glyphosate qui est indirectement encouragé (Bonin *et al.*, 2013). Le second exemple est celui de la problématique actuelle de la cercosporiose et des traitements aériens. La cercosporiose est une maladie fongique foliaire du bananier qui est actuellement maîtrisée par traitements aériens en Guadeloupe et en Martinique. Associations de protection de l'environnement et collectifs de résidents contre les traitements aériens sont mobilisés pour obtenir l'interdiction de traitements qu'ils ont obtenus, mais pour un temps seulement. Ces nouveaux acteurs font face à la pression des groupements de producteurs de banane qui demandent et obtiennent des dérogations pour ces traitements aériens.

Un manque de données et de connaissances est à noter sur les questions sociales

de travail dans les plantations bananières. L'essentiel du travail (traitements, soins aux bananiers, récolte) reste manuel dans les bananeraies. Les difficultés de dialogue social, la fréquence des grèves des ouvriers de la banane, l'existence d'une main-d'œuvre immigrée non déclarée sur laquelle on sait peu de choses, nous conduisent à nuancer l'image d'employeur responsable mise en avant dans les campagnes de communication de la filière bananière.

L'importance des stratégies de lobbying et de communication autour des arguments « verts » observés dans le cas que nous avons étudié, la production bananière en Guadeloupe, se rapproche de ce qui est observé dans d'autres productions.

En grandes cultures céréalières en France par exemple (Goulet, 2008), certains exploitants en première ligne des critiques sociales adressées à l'agriculture mobilisent l'agriculture de conservation et le non-labour pour afficher de nouvelles pratiques culturelles plus durables et un rapport renouvelé à la nature (redécouverte du sol comme support vivant de leur travail).

Au Brésil, le semis direct a été un élément central du modèle technique qui a accompagné le développement des cultures

phares du secteur de l'agro-négoce comme le soja et le maïs. Les firmes privées ont joué un rôle central dans le développement du semis direct et des paquets technologiques associés (semoirs, herbicides, semences OGM résistantes) et elles s'insèrent dans des réseaux d'acteurs rassemblés autour de la diffusion du semis direct et de l'élaboration de politiques publiques agricoles et de soutien à la croissance de l'agro-négoce (Landel, 2013). Au-delà des controverses qui se déroulent sur le forum des sciences biomédicales où l'innocuité du glyphosate et les effets des OGM sur la santé humaine sont débattus, les firmes (comme Syngenta, Monsanto, BASF) investissent dans la communication et la promotion de références sur les bénéfices écologiques de l'agriculture de conservation (Fouilleux et Goulet, 2011).

Cependant, le cas que nous étudions présente des différences avec ceux étudiés par Fouilleux et Goulet (2011, 2012) sur la question du désengagement de l'État et des acteurs publics. Les institutions publiques se concentrent sur l'appui administratif et la réglementation environnementale, mais les soutiens financiers publics importants se maintiennent dans le cas de la production bananière aux Antilles françaises. ■

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barthe Y. (2002). De la décision à l'exploration. Les transformations de l'expertise dans le domaine des déchets nucléaires. In C. Gilbert (dir.), *Risques collectifs et situations de risques. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Beaugendre M. (2012). *Les mesures agri-environnementales en Guadeloupe : analyse, bilan et perspectives*. Mémoire de master 2, AgroParisTech, 107 p.
- Boltanski L., Chiapello E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard. 843 p.
- Bonin M., Temple L., Houdart M., Maury C. (2013). Des vitroplants aux mesures agri-environnementales (MAE) en Guadeloupe : la gouvernance socio-politique de l'innovation. *Revue Agronomie Environnement et Sociétés*, vol. 3, n°1, 10 p.
- Borraz O., Salomon D. (2002). Reconfiguration des systèmes d'acteurs et construction de l'acceptabilité sociale : le cas des épandages de boues d'épuration urbaines. In C. Gilbert (dir.), *Risques collectifs et situations de risques. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Burac M. (2006). La guerre de la banane dans la Grande Caraïbe. Festival international de géographie « *Les géographes redécouvrent les Amériques* », Saint-Dié-Des-Vosges, 16 p.
- Busca D. (2004). Agriculture et environnement. La mise en œuvre négociée des dispositifs agri-environnementaux. Effets d'organisation, enjeux de territoire et dynamique d'appropriation stratégique. *Ruralia*, 2003-12/3 [en ligne], mise en ligne le 9 Juillet 2004. URL : <http://ruralia.revues.org/document348.html>. Consulté le 18 mars 2010.
- Cabidoche Y. M., Achard R., Cattan R., Clermont-Dauphin C., Massat F., Sansoulet J. (2009). Long-term pollution by chlordecone of tropical volcanic soils in the French West Indies: A simple leaching model accounts for current residue. *Environmental pollution*, vol. 157, n°5, p. 1697-1705.
- Caille F., Deschamps D. (2002). Du partenariat à la controverse. Intervention des autorités judiciaires et remise en cause d'une « auto-gestion » des risques : le cas des activités sportives de montagne. In C. Gilbert (dir.), *Risques collectifs et situations de risques. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Cances A.-L., Temple L., Houdart M. (2008). Des innovations institutionnelles pour diminuer l'utilisation de pesticides en bananeraie et protéger la ressource en eau. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°56, p. 97-104.
- Cances A.-L. (2006). *Innovations institutionnelles pour la diminution de l'utilisation des pesticides en bananeraie en vue de protéger la ressource en eau*. Mémoire de fin d'étude, CNEARC GSE, 2006, 121 p.
- Chabrier C., Mauléon H., Bertrand P., Lassoudière A., Quénéhervé P. (2005). Banane antillaise, les systèmes de culture évoluent : en Martinique, méthodes alternatives pour réduire l'utilisation des nématicides et insecticides en bananeraies Phytoma. *La défense des végétaux*, n°584, p. 12-16.
- Chateauraynaud F., Torny D. (1999). *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris, Éditions de l'EHESS.
- Chaulet A. (2009). *La pollution par le chlordecone : la gestion française du risque sanitaire à l'épreuve des spécificités du territoire guadeloupéen*. Mémoire de Master, IEP de Grenoble, 108 p.
- DAF Guadeloupe (2012). Antilles, Recensement agricole 2010. Les exploitations cultivant la banane aux Antilles. *Agriste Primeur*, n°2, décembre, 6 p.
- Delcombel E. (2005). *Organisation de l'action collective et rôle de la puissance publique pour le développement de l'agriculture guadeloupéenne. Les difficultés du modèle coopératif et de la concertation entre acteurs*. Doctorat, Université des Antilles et de la Guyane, UFR de droit et d'économie de la Guadeloupe, 519p.
- Delorme H. (2002). Les agriculteurs et les institutions communautaires : du corporatisme agricole au lobbyisme agro-alimentaire. In R. Balme, D. Chabanet, V. Wright, *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.

- Desse M. (1997). La récente transformation des acteurs économiques dans les DOM : l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion. *Annales de géographie*, n°598, p. 592-611.
- Deverre C., Sainte-Marie C. (2008). L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires ? *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, vol. 89, n°4, p. 83-104.
- Dobry M. (2009). *Sociologie des crises politiques*. Paris, Presses de Science Po.
- Fouilleux E. (2010). Entre internationalisation et privatisation des politiques agricoles. In B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle, J. Rémy, *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Fouilleux E., Goulet F. (2011). Diffusion d'innovations techniques et institutionnelles. Le rôle des firmes dans l'écologisation de l'agriculture. Communication au colloque « *Écologisation des politiques publiques et des pratiques agricoles* », les 16, 17 et 18 mars, Avignon, 19 p.
- Fouilleux E., Goulet F. (2012). Firmes et développement durable : le nouvel esprit du productivisme. *Études rurales*, n°190, vol. 2, p. 131-146.
- Gilbert C. (dir.) (2002). *Risques collectifs et situations de risques. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*. Paris, L'Harmattan.
- Gilbert C., Henry E. (dir.) (2009). *Comment se construisent les problèmes de santé publique*. Paris, La Découverte.
- Goulet F. (2008). *L'innovation par retrait : reconfiguration des collectifs sociotechniques et de la nature dans le développement de techniques culturelles sans labour*. Thèse pour le doctorat de Sociologie, Université Pierre Mendès France de Grenoble.
- Grossman E., Saurugger S. (2006). *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*. Paris, Armand Colin.
- Henry E. (2004). Quand l'action publique devient nécessaire : qu'a signifié "résoudre" la crise de l'amiante ? *Revue française de science politique*, 2004/2, vol. 54, p.289-314.
- Imig D., Tarrow S. (2002). La contestation politique dans l'Europe en formation. In R. Balme, D. Chabanet, V. Wright, *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Joly P. B. (2010). *La saga du chlordécone aux Antilles françaises. Reconstruction chronologique 1968-2008*. Rapport du projet AFSSET action 39 du Plan National Chlordécone 2008-2010, Inra Unité Sens en Sociétés, Paris. Juillet, 82 p.
- Kermarec A. (1979). *Niveau actuel de la contamination des chaînes biologiques en Guadeloupe : pesticides et métaux lourds*. INRA Guadeloupe/ministère de l'Agriculture, 155 p.
- Lagadec P. (2002). La recherche confrontée à la question des crises. Pour des ruptures créatrices. In C. Gilbert (dir.), *Risques collectifs et situations de risques. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Landel P. (2013). Réseaux d'action publique et accès aux connaissances dans les débats liés à l'écologisation de l'agriculture : le cas de l'Agriculture de conservation (AC) en France et au Brésil. Communication aux « *Journées de la Recherche en Sciences Sociales de la Société Française* », SFER, Angers, 12-13 décembre, 20 p.
- Lascoumes P. (1993). *L'éco-pouvoir*. Paris, La Découverte.
- Legris B. (2007). *L'agriculture, de nouveaux défis*. INSEE, en ligne : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/agrifra07b.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/agrifra07b.pdf). Consulté le 26 juillet 2010.
- Loeillet D. (2001). Le commerce de la banane et ses enjeux. Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France, *La banane : nouveaux défis commerciaux et culturels*, tome 87, n°6, p. 111-118.
- Marie P., Dave B., Cote F. (1993). Utilisation de vitroplants de bananiers aux Antilles françaises : atouts et contraintes. *Fruits*, n°48, vol. 2, p. 89-94.
- Multigner L., Ndong J. R., Giusti A., Romana M., Delacroix-Maillard H., Cordier S., Jégou B., Thome J. P., Blanchet P. (2010). Chlordecone Exposure and Risk of Prostate Cancer. *American Society of Clinical Oncology*, vol. 28, n°21, p. 3457-3462.

- Padioleau J.-G. (1982). L'État au concret. Paris, Presses universitaires de France, 222 p.
- Patriarca E. (2006). Une terre gorgée de poison. *Libération*, 6 janvier.
- PDRG (2007-2013). *Programme de développement rural Guadeloupe*. Union européenne, 349 p.
- Pesche D., Hrabanski M. (2010). Défendre un produit. Entre logiques politiques nationales et enjeux globaux. In B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle, J. Rémy (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Réno F. (1997). La créolisation des modèles politico-institutionnels métropolitains. In J. Daniel (dir.), *Les Îles caraïbes*, Paris, Karthala-CRPLC, p. 75-104.
- Risède J.-M., Tezenas du Montcel H. (1997). Systèmes monoculturaux bananiers et protection de l'environnement : état des lieux et perspectives. *Fruits*, vol. 52, p. 225-232.
- Snegaroff J. (1977). Les résidus d'insecticides organochlorés dans les sols et les rivières de la région bananière de Guadeloupe. *Phytiatrie-Phytopharmacie*, n°26, p. 251-268.
- Suréna G. (2005). Traumatisme béké, traumatisme nègre. *Le coq-héron*, n° 181, p. 28-39.
- Temple L., Bonin M., Houdart M., Joubert N. (2010). Déterminants institutionnels de la diminution de pesticides dans la bananeraie antillaise : nécessité d'indicateurs d'évaluations partagés. Colloque SFER, « *La réduction des pesticides agricoles - enjeux, modalités et conséquences* », Lyon, 11-12 mars, 16 p.
- Temple L., Bakry F., Marie P. (2011). Innovations sociales pour éliminer les pesticides dans les bananeraies : les conditions de mobilisation du travail. In P. Béguin, B. Dedieu, E. Sabourin (dir.), *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, L'Harmattan, p. 115-131.
- Theys J. (2002), La Gouvernance, entre innovation et impuissance : le cas de l'environnement, *Développement durable et territoires*, Dossier 2, Gouvernance locale et Développement durable, en ligne : <http://developpementdurable.revues.org/index1523.html>.
- Zebus M.-F. (1982). *Bases économiques et sociales de la production de banane en Guadeloupe*. Mémoire de stage effectué au laboratoire ESR-INRA-AG.